

Qu'est-ce que le passé antérieur ?

- Le passé antérieur est un **temps composé du passé**.
- Il est utilisé pour exprimer des faits et actions, généralement brefs et d'une durée déterminée, antérieurs à un passé simple.
- C'est un temps peu utilisé à l'oral mais un temps de narration.

Exemple : quand la bise fut venue la Cigale alla crier famine chez la Fourmi sa voisine (Fable de Jean de La Fontaine). La bise est venue avant que la cigale n'aille chez la fourmi.

Comment se conjuguent les verbes du premier groupe au passé antérieur ?

- Ils se construisent avec l'auxiliaire « avoir » ou « être » au passé simple suivi du participe passé du verbe.
- Attention, le participe passé suit les règles d'accord quand il est conjugué avec l'auxiliaire être, il peut donc prendre la marque du féminin (e) et celle du pluriel (s).

Exemples :

● le verbe « aimer » :  
se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

j' **eus** aimé  
tu **eus** aimé  
il/elle **eut** aimé  
nous **eûmes** aimé  
vous **eûtes** aimé  
ils/elles **eurent** aimé

● le verbe « arriver » :  
se conjugue avec l'auxiliaire être.

je **fus** arrivé(e)  
tu **fus** arrivé(e)  
il/elle **fut** arrivé(e)  
nous **fûmes** arrivé(e)s  
vous **fûtes** arrivé(e)s  
ils/elles **furent** arrivé(e)s